

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2023
COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Etaient présents : Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, RIBEAUCOURT Pascal, BARBIER Marie-Claude, LAIZEAU Boris Adjoint, BELLEC David, BORE Laura, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle, LANGUILLE François, PERON Corinne, PELLERIN Cyril, PERRETIN Jean-François.

Absents excusés : Madame CHAVANNEAU Frédérique pouvoirs à Madame CHARBONNIER Martine
Madame SURATEAU Céline
Monsieur MENARD Eric

Secrétaire de séance : Monsieur BELLEC David

Courriers divers

Pétition des habitants de Bouzonville en Beauce

Monsieur le Maire donne lecture d'une pétition des habitants de Bouzonville en Beauce concernant l'état de la Route Départementale traversant la commune. Le Département, dans le cadre d'un rendez-vous, nous a informé que ces travaux étaient prévus à partir de septembre prochain s'il reste du budget, sinon les travaux seront réalisés sur le budget 2024. Des bordures de trottoirs seront à refaire par la commune, qui seront prévues au budget communal 2023.

Question de Madame DEROUET :

- Sera-t-il prévu des bordures de trottoirs jusqu'au cimetière de Bouzonville en Beauce : à étudier.

Invitation à l'**Assemblée Générale de l'aéroclub** le 25/03 à 15 heures

Invitation à l'**Assemblée Générale de la mission locale du Pithiverais** le 21 mars 2023 à 18h. Madame BARBIER y participera.

Monsieur CHALINE a rencontré des personnes de la SHOL pour la mise en place d'une section sur Pithiviers.

Proposition d'un programme d'activités le 4 mars 2023 à Yèvre le Châtel. Faire passer l'invitation à la Roseraie.

Convention 30 millions d'amis pour la campagne de stérilisation des chats

Afin de lutter contre la propagation des « chats libres » la ville conventionne avec une association nationale « 30 millions d'amis » un partenariat financier qui permet de lancer une campagne de stérilisation des chats libres. Une participation annuelle de 2 250 € permettrait de stériliser 50 chats pour la campagne se déroulant en 2023.

Après discussion le conseil municipal

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire
- Accepte de conclure la convention avec l'association 30 millions d'amis pour engager la commune dans une campagne de stérilisation des chats libres
- Autorise Monsieur le Maire à régler les frais de vétérinaires ayant trait à cette campagne dans la limite de 2 250 € pour 2023
- Accepte que cette convention et partenariat soient reconduits chaque année dans les mêmes conditions sauf modification ou résiliation validée par le conseil municipal ou l'association 30 millions d'amis.
Début de la campagne le 6 mars 2023.

TRAVAUX

Création d'une bache de stockage sur le réseau d'eau potable et mise en conformité des automatismes

Rappel du contexte :

Coût des travaux de création de la bache 600 000 € subventionnable.

Démolition du château d'eau : 58 570 € HT subventionnable par l'Agence de l'eau à hauteur de 40 %, dans le cadre d'une réalisation globale de travaux.

Il a également été étudié la remise en service du château d'eau pour le remettre en fonctionnement : coût évalué à 300 000 € auquel il faut ajouter la réalisation d'une bache de 300 m³ puisque la capacité du château d'eau à elle seule est insuffisante. De plus des travaux supplémentaires du système de pompage seraient nécessaires.

Pour la remise en état uniquement du génie civil (pas de remise en fonctionnement du château d'eau) le coût est évalué à 50 000 € à revoir tous les 30 ans environ.

Monsieur CHALINE présente les plans du futur aménagement. Après avoir exposé l'ensemble du projet, Monsieur CHALINE recueille l'avis du conseil municipal concernant la démolition du château d'eau.

Les conseillers municipaux approuvent en majorité (par 14 VOIX), 2 voix contre (Monsieur RIBEAUCOURT et Madame BARBIER), et 1 abstention (Monsieur LANGUILLE) la démolition du château d'eau

Création de la voie verte

RDV avec le Département pour finaliser le tracé de la voie verte.

La piste aura une largeur de 3m avec des bordures de chaque côté pour délimiter le bitume.

Monsieur LAIZEAU présente les différents plans de profil de l'aménagement.

Travaux subventionnés à 40 % par le Département et 150 000 € de l'Etat dans le cadre de France Relance Vélo.

Fin des travaux en septembre 2023.

Circulation des poids lourds sur la commune

RDV avec la DDT de Pithiviers pour la circulation des poids lourds sur la commune

Demande d'étude entre Bellebat et le cimetière de Bouzonville en Beauce, traversée d'Ormes, et route de Laas.

Vitesse dans Fresnay les Chaumes suite à des relevés de vitesse réalisés par la police municipale.

Pas de signalisation au sol dans Fresnay les Chaumes : nouvelle politique du département.

La traversée de Fresnay les Chaumes étant une voie de circulation des convois exceptionnels, de nombreux aménagements ne sont pas envisageables.

Eclairage public des ronds-points : le département du Loiret a fait le choix de conserver l'éclairage

Rappel : commission de travaux samedi 4 mars à 9 heures.

DÉLIBÉRATIONS

Demande de subvention pour l'éducation musicale dans les écoles élémentaires auprès du Département.

Madame BARBIER rappelle qu'un intervenant musical, Monsieur AUTON, intervient auprès de toutes les classes de l'école élémentaire.

Ces interventions peuvent être subventionnées par le Département à hauteur de 6.10 € / heure / enfant. Soit une subvention de 512 € pour l'année 2022/2023. Le dossier est à déposer avant le 15/07.

Avis favorable à l'unanimité pour solliciter une subvention auprès du Département pour l'éducation musicale dans les écoles élémentaires et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents relatifs à ce dossier.

Lancement études enfouissement réseaux SICAP

La commune envisage la réalisation de plusieurs travaux d'enfouissement des réseaux, pour cela la SICAP doit lancer des études pour l'enfouissement de la Route de L'aumonet et de la rue Neuve ainsi que pour le hameau d'Ormes

Avis favorable pour le lancement des études d'enfouissement par la SICAP avec 18 voix POUR.

Demande de subvention au SIERP

La commune de Pithiviers le Vieil envisage le remplacement des luminaires existants à la mairie et à la salle des fêtes par des luminaires LED ainsi que la rénovation de l'éclairage public dans la zone de Morailles. Des devis sont actuellement à l'étude pour un montant de :

- Luminaires LED mairie / salle des fêtes : 21 639.40 € HT soit 25 967.28 TTC
- Rénovation de l'éclairage public ZI de Morailles pour un montant de 16 550.46 € HT soit 19 860.55 € TTC

Le Conseil Municipal :

- valide le programme de travaux proposé
- approuve la mise en place d'éclairage LED à la mairie et à la salle des fêtes ainsi que la rénovation de l'éclairage public dans la ZI de Morailles
- accepte de demander les subventions correspondantes auprès du SIERP
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents relatifs à ces dossiers

Désignation des membres de la commission de suivi de site PMC ISOCHEM

Il est nécessaire de procéder au renouvellement du représentant de la commune de Pithiviers-le-Vieil au sein de la commission de suivi du site pour l'établissement ISOCHEM de Pithiviers.

Actuellement la commune est représentée par Madame BARBIER Marie-Claude qui se propose pour renouveler sa participation à cette commission.

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité afin que Madame BARBIER Marie-Claude représente la commune de Pithiviers le Vieil au sein de la commission de suivi de site pour l'établissement ISOCHEM implanté sur la commune de Pithiviers

Affaires diverses

Monsieur LAIZEAU Boris rappelle que l'opération Nettoyons la Nature aura lieu le 12/03 à 9 heures. RDV à la salle de l'Etoile. Des points de collecte seront mis en place sur le parcours pour regrouper les sacs qui seront ramassés en suivant.

Assemblée Générale du SITOMAP : démission de Monsieur BROSSE, élection d'un nouveau représentant. Monsieur BROSSE reste au sein du bureau.

Madame CHARBONNIER Martine

14 juillet : organisation compliquée du marché et du 14 juillet en même temps. Le marché sera reporté d'une semaine.

Le DJ a été retenu, il reste à déterminer l'activité : proposition de tir à l'arc, jeux en bois géants, sculpture sur ballons, maquillage sur visage. Le conseil municipal retient les jeux en bois pour un cout de 1 200 €.

Madame IVALDI : Les nouveaux panneaux de rues ont été mis en place au hameau d'Ormes, à la suite du scotch a été posé dessus certainement par un riverain.

Réunion pour l'organisation du marché du 10 mars le 01/03 à 18 h 30. Voir participation d'habitants de la commune pouvant aider à l'organisation.

Voir arrosage des plantations de la haie de la Grande Raye : prévu en début de semaine

Prochaines réunions :

Réunion pour la Grande Raye : le mercredi 15 mars à 18 heures sur place

Commission associations le jeudi 16 mars à 18 heures.

Commission des finances lundi 3 avril à 18 heures

Conseil municipal le 11 avril à 20 heures

Vote du budget des CCAS le jeudi 13 avril 2023 à 18 heures

La séance est levée à 21 h 55